

L'écho du Cedapa et de l'Adage

L'INFORMATION TECHNIQUE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

Dossier :

Durabilité des fermes en système herbager

(pages 6-9)



Cahier de fertilisation : JPP, l'enregistrement qui fait tousser les herbagers

Principale nouveauté du 6^{ème} programme d'action régional « Directive Nitrates », les éleveurs laitiers doivent enregistrer dans leur cahier de fertilisation les JPP, « Jours de Présence au Pâturage ». Un nouvel acronyme que beaucoup de gens vont découvrir.

Indicateur JPP = (nombre de journées de pâturage équivalent à 24h) x nombre d'UGB / surface d'herbe en pâture
Le calcul du nombre de journées de pâturage de 24h correspond à l'enregistrement déjà réalisé dans le cahier de fertilisation : le temps de présence des animaux hors des bâtiments pour le calcul de la part d'azote non maîtrisable (= azote au pâturage). Le calcul est à faire par catégorie ou lot d'animaux au pâturage (laitières, vaches tarées, génisses). Enfin, la surface d'herbe à retenir exclut les parcelles uniquement en fauche.

Si le résultat de cet indicateur sur la ferme est supérieur à 900 JPP (ce qui équivaut à un chargement de 2,46 UGB/ha d'herbe), l'arrêté indique que la ferme doit élaborer un plan d'action pour baisser les effectifs ou augmenter la surface d'herbe ou réduire le temps de présence au pâturage...

Cet indicateur doit permettre de « sensibiliser les éleveurs aux risques liés à la présence de « parcelles parking » », indique la note d'information des services de l'Etat. Pourtant c'est un indicateur « à l'échelle de la ferme qui ne permet pas d'identifier une parcelle parking » comme l'a écrit la FR Civam au Préfet avant sa prise de décision. Ce même courrier précise que « c'est même pour les plus herbagers (...) que la contrainte d'enregistrement sera la plus forte ». Plutôt que d'avoir une politique qui cible les pratiques à risque, tous les éleveurs laitiers subissent désormais un nouvel enregistrement administratif.

DOMINIQUE MACÉ ANIMATEUR ADAGE

Quelles stratégies face aux aléas climatiques de 2018?



Pierrick et Véronique Charles, Hénou (22). 2 UTH, SAU 84 ha, 83% SFP en herbe, 17% SFP en maïs, 60 VL, 6800L produits/VL, 63 VL, vèlages groupés en fin d'été.

« Avec un début d'année particulièrement arrosé, le déprimage a été plus compliqué que d'habitude. Nous avons commencé par les paddocks les plus portants et limité la distribution de maïs-ensilage le matin pour que les vaches pâturent bien. Nous avons également adapté les horaires de sortie en fonction des averses annoncées par la météo.

Le deuxième tour de pâturage s'est déroulé du 16 avril au 21 mai avec un pâturage plat unique à partir du 1er mai. Le temps de repousse des paddocks pâturés était d'environ 50 jours. Vers le 10 mai, nous avons été logiquement débordés par l'herbe. 6.60 ha ont donc été débrayés. La surface pâturée est ainsi descendue à 27 ares / VL et le temps de repousse à 35 jours.

En juin, nous avons fait du fauche-broute pour gérer l'épiaison, éviter les refus et assurer une repousse homogène.

Nous avons rouvert le silo de maïs le 22 juillet pour amorcer la transition alimentaire en vue des premiers vèlages et d'un mois d'août sec.

Mi-septembre, l'herbe disponible dans les prairies est devenue très faible. De mi-septembre à mi-octobre, la ration était composée essentiellement de maïs ensilage. Les vaches continuaient de tourner lentement sur les paddocks.

Suite aux 94 mm tombés en octobre, l'herbe a repoussé un peu, la ration est donc adaptée en fonction de la quantité d'herbe pâturée. Nous avons ce qu'il faut en stock pour l'hiver. Cette année a été assez sèche, mais c'est le cas quasiment une année sur deux en baie de St Brieuc. »



Fabrice Duval, Saint-Aubin d'Aubigné (35) 1UTH, SAU 43 ha, SFP 40 ha dont 30 accessibles, 3 ha de mélange céréalier 250 000L vendus, 38 VL.

« J'avais déjà diminué mon nombre de génisses dès l'année dernière. J'en ai 20 aujourd'hui, ce qui me convient.

Cet été, j'avais 6 ha de prairies à réimplanter après un mélange céréalier moissonné au 25 juillet. Pour avoir un fourrage mobilisable plus tôt dans la rotation et pour prévenir un automne sec, j'ai semé du colza fourrager début septembre sur cette surface, en même temps que la prairie, après une préparation au cultivateur. Le semis s'est fait au semoir à céréales, 30 kg/ha pour le mélange prairial, 4kg/ha pour le colza.

Quand les prairies ont commencé à subir la sécheresse, le colza a pris le relais et m'a permis de continuer à affourager en vert sur cette période charnière : il m'en reste encore fin octobre.

Je prévois de faire partir 5 ou 6 vaches en réforme en décembre. Aujourd'hui, il me reste 7 ha de prairies sur pied que je pense faire pâturer durant l'automne, et je n'ai pas encore fait d'achats de fourrages. »

PROPOS RECUEILLIS PAR ALEXIS BILIEU, ANIMATEUR ADAGE ET FRANÇOIS LERAY ANIMATEUR CEDAPA

> Assemblées Générales

Au CEDAPA: *Les systèmes herbagers, au cœur des enjeux actuels et futurs?*

Jeudi 29 novembre au lycée de la Ville Davy à Quessoy (22). A partir de 10h, AG statutaire et compte rendu des activités de l'année. A 14 h, nous vous proposerons des ateliers débats sur les résultats des différentes études et actions menées par le Cedapa. Inscription au 02 96 74 75 50 ou par mail: cedapa@orange.fr

A l'ADAGE

Nous maintenons la date du **29 novembre, rendez-vous à 10h30 à la ferme du Portail ! Le Portail, 35230 Bourgbarré.** Au programme : Questions et échanges autour des activités de l'Adage, Pique-nique, surprise des animateurs, repas du soir offert par l'Adage (appelez-nous si vous souhaitez réserver).

> Formations/ Événements

Au CEDAPA

Croisements laitiers avec l'intervention d'Erwan le Roux : choix des races, sélection des femelles et des taureaux, intérêts. Le 27 novembre dans le secteur de Morlaix (29) le 13 décembre en baie de St Brieuc.

Elevage des génisses en système herbager, échanges et visite de ferme, le 20 décembre dans le secteur de Morlaix (29).

Fiscalité agricole en système herbager: quelle stratégie fiscale adapter à son exploitation. Intervention d'un expert comptable. Date et lieu à définir.

Panneaux solaires photovoltaïques, intérêts pratiques et économiques, coûts, entretien. Date et lieu à définir.

Aménagement du parcellaire. Apports théoriques: découper ses paddocks, mettre en place des chemins, réseau d'eau et clôtures; visite de ferme. Date et lieu à définir.

Plus d'informations et inscriptions, Cedapa: 02 96 74 75 50

A l'ADAGE

Du 5 au 30 novembre 2018, dans le cadre du « **Mois de l'installation en agriculture durable** », découvrez des agricultures respectueuses de l'Homme et de l'environnement, à travers une trentaine d'événements en Bretagne : Visites de ferme, témoignages de futurs paysans et de paysans récemment installés, Discussions lors de marchés, conférences-débats, tables rondes...

Pour plus de détails, consultez le site Internet www.moisdinstallationdurable.fr

Projet Relacs : L'Adage s'engage dans le projet France Relacs, pour des essais en santé animale et huiles essentielles. Nous recherchons des fermes participantes pour ce programme de 2018 à 2020 : des fermes « témoins » pour un suivi de données (collecte d'infos sur les pratiques santé animale en individuel), ainsi que des fermes « test » (collecte d'infos et participation à une réunion santé animale par mois durant l'hiver 2018). Cette première phase débouchera sur la mise en place d'un protocole huiles essentielles à tester sur 1-2 mammites/ferme/an en 2020.

Pour plus d'infos, contactez Édith à l'Adage.

ANNONCES

Erratum écho 138 : Page 10, encart ferme. 2017 : 260 000L lait vendus

Cessions de fermes

Florence TACUSSEL éleveuse en bovins allaitants de race SALERS (65 mères et la suite soit 165 animaux au 07/09/2018) sur 76 ha 100% herbe, bord de mer zone touristique avec « VENTE DIRECTE A LA FERME » met son exploitation en vente pour cause de retraite. 90 % des terres sont en location.

Complément de revenus possible avec une écurie de propriétaires.
Contact: 06 03 32 63 91

En Creuse, Claude PARIS, futur retraité cède ferme : élevage mixte 40 VL Montbéliardes et 10 Limousines, 60 ha bien groupés, bâtiments simples et fonctionnels, bel environnement naturel.
tel : 05 55 81 12 76

Christophe recherche ferme pour installation en lait:

J'ai 38 ans et un BTS ACSE depuis 2016 suite à une reconversion et de l'expérience. Je recherche une ferme à une trentaine de minutes de Rennes maximum avec 40 ha accessibles minimum pour une installation en lait d'ici à 2020/2022. Le système envisagé est bio et herbager.

Contact: 06 89 25 41 65 - christopheschilliger@hotmail.fr

Achat/ Vente de fourrages

Je cherche une vingtaine de rounds de foin en bio... Je peux éventuellement troquer contre de l'enrubannage. Marie Edith Macé 06.78.68.16.37 - Melesse

La Granjafoin fonctionne toujours pour les éleveurs qui cherchent du fourrage ou pour ceux qui en ont à vendre <http://www.agriculturedurable.org/la-granjafoin/>

DES REMARQUES, DES PROPOSITIONS D'ARTICLES, DES TÉMOIGNAGES?

ENVIE DE FAIRE PARTIE DU COMITÉ DE RÉDACTION DE L'ÉCHO?

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER:

02 96 74 75 50/ 20 99 77 09 56

La transformation en glace pour augmenter la valeur ajoutée du lait

Sophie Bellec a rejoint en 2013 son mari Dorian Bourel sur la ferme du Poder à Plouégat-Guérand (29) avec un atelier de transformation qui sort de l'ordinaire. Elle transforme le lait de la ferme en glaces. Une affaire qui tourne à plein régime mais qui demande une optimisation du système laitier afin de se dégager du temps pour l'atelier de transformation et les enfants.



Un investissement élevé vite rentabilisé

Après avoir été gérante d'un service de remplacement en exploitation laitière et légumière, Sophie décide de s'installer sur la ferme familiale et de valoriser une partie du lait en glaces. « Il n'y avait pas de producteur de glaces dans le secteur, contrairement au fromage ». En 2012, elle fait une étude de marché et sonde les banques. Malgré les craintes de ces dernières, elle obtient un accord six mois plus tard.

« Le printemps 2013 nous avons auto-construit le labo et le magasin dans un vieux bâtiment de la ferme pour 50 000 €, et nous avons acheté pour 150 000€ de matériel. Sophie a suivi des formations avec le GDS, un pâtissier et avec la marque « glace de la ferme ». La première année nous avons transformé 6 000 litres, la deuxième 12 000 litres et aujourd'hui 15 000 L. Nous ne souhaitons pas faire plus. » Une trentaine de parfums de glaces sont produits ainsi que des buches glacées pour les fêtes de fin d'année. Ils vendent également du lait, du beurre, des yaourts et de la viande bovine. « Nous avons un petit troupeau de Limousines. Un boucher récupère les bêtes, les transforme et nous les récupérons congelées. La viande est vendue au détail et une bête sur trois est transformée en steak haché. »

La ferme

2 UTH, conversion BIO
SAU 79 ha; 73 VL Holstein
13% maïs/SFP
260 000 L vendus;
4800 L produits/VL/an
Marge brute glaces : 1.7€/L
CA glace: 69534€
Prix du lait vendu en laiterie :
324.48€/1000L
Marge brute lait : 0.22€/L
CA lait 114 243€

Une trentaine de parfums de glaces sont produits ainsi que des buches glacées pour les fêtes de fin d'année



Une partie des produits transformés est vendue directement au magasin de la ferme les mercredis et samedis, le reste dans trois AMAP, un magasin de grande distribution et trois magasins de produits locaux. « L'avantage de la glace c'est que la DLC est de 8 mois. Ça permet de produire en fonction des stocks. Si les stocks sont bons, pas besoin de transformer ». Sophie et Dorian font des marchés estivaux. Ils y vendent des glaces à la boule : « C'est là que nous avons le plus de marge ».

La vente directe pour une meilleure maîtrise du produit

« La vente directe permet de choisir le moyen de vente, la clientèle et le prix. Nous avons une meilleure maîtrise du produit. Concrètement nous avons augmenté d'un euro le prix de la glace dû à une augmentation du prix des fournitures. Mais depuis mon installation en 2011, le prix du lait en laiterie n'a pas augmenté contrairement au prix des matières premières » explique Dorian.

Une adaptation du système

Chez Sophie et Dorian, on est organisé ! Tout les jours de la semaine c'est la traite et la transformation à partir de 5h30. Entre 7h30 et 8h00, place aux enfants. Puis de nouveau la transformation jusqu'à midi. La journée reprend à 13 h avec la traite à 14 h permettant de terminer la journée à 16h30 pour profiter des enfants. Les traites sont donc décalées : « C'était la seule façon pour pouvoir s'occuper des enfants. Le problème de cette organisation est que les horaires ne collent pas avec un stagiaire ou un salarié. ». Quelques adaptations du système ont également été nécessaires pour dégager du temps pour la transfo et la vente : échanges et aménagements du parcellaire, délégation des travaux de culture, regroupement des vèlages et monotraite l'été. « A terme, nous souhaitons être en tout herbe. ».

CINDY SCHRADER ANIMATRICE CEDAPA

La marque glace de la ferme

Cette marque forme les producteurs à la confection des glaces et sorbets, fournit les recettes de la marque, les matières premières et le matériel.

Planter des prairies sous couvert : Pourquoi et Comment

L'implantation de la prairie, étape clé pour son bon développement, est un investissement pour 5 à 10 ans. Plus la levée est rapide et la couverture homogène, meilleure sera la pérennité de la prairie. La fréquence accrue des épisodes secs en fin d'été interroge la pertinence de l'implantation sous couvert.

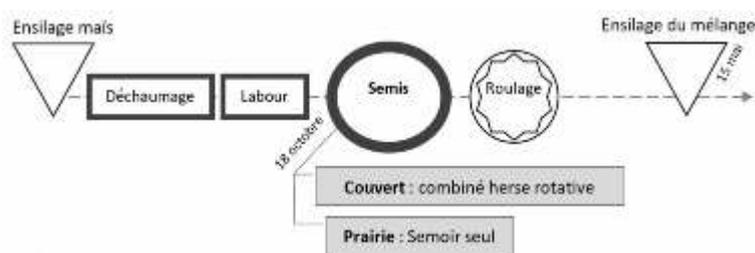
La technique présente des avantages : Une production d'herbe plus précoce, une récolte du couvert immature abondante, un sol couvert plus longtemps. On limite ainsi le salissement et l'érosion. D'après les recherches menées à la station expérimentale de Thorigné d'Anjou, un semis simultané du couvert et de la prairie à l'automne, avec une récolte en fourrage serait la modalité qui favoriserait la présence des légumineuses, une fois la prairie en place.

Des implantations automnales en 2017, à l'essai chez les éleveurs de l'Adage.



Jean Marie Gaigeot : « On a fait un premier essai l'automne dernier. Une prairie multi-espèces dans un mélange céréales légumineuses, à ensiler, dans l'objectif de mettre à l'herbe plus tôt dans la rotation. »

Itinéraire technique du couvert de Jean-Marie Gaigeot



« Ça fait beaucoup de passages, et si les conditions sont trop humides, ça peut être compliqué. On a fait entre 6 et 7 t/ha avec l'ensilage, et on voyait bien la prairie dessous. On a ensuite pu faire une première fauche en juin et un pâturage léger en juillet. Mais il faut faire attention à ne pas récolter l'ensilage trop tard sous peine de pénaliser la prairie. La météo particulièrement sèche ne nous permet pas de conclure sur l'implantation de la prairie. Mais à l'avenir je la sèmerai à la volée, je trouve que ça pénalise un peu sa régularité de la semer en ligne »

Mélange Céréale / Légumineuse :

Fèverole, Vesce, Pois fourrager, Avoine

Prairie :

Ray grass: hybride et anglais
Fétuques élevée et des prés
Trèfles: blanc, incarnat, violet, hybride
Plantain



Christophe et Charlotte Mellier : « Concilier les enjeux d'implantation de la prairie et de formation de stock ».

« Chez nous, l'objectif était de pouvoir reconstituer du stock fin mai 2018 pour passer un été potentiellement sec, puis l'hiver. On voulait dans le même temps augmenter la surface en herbe.

L'automne 2017, on a donc fait une implantation de prairie sur 7 ha : Après un ensilage de maïs, je trouvais la parcelle plutôt sale. On a fait un labour, un roulage, et un semis de méteil en combiné. On a dans le même temps implanté la prairie avec un semoir adapté au semis direct, au 17 octobre 2017, dans de superbes conditions. Un dernier roulage est venu rappuyer le lit de semences.

La levée du couvert a été rapide et dense, avec un tallage de la céréale plutôt fort. Les adventices hivernales n'ont pas eu le temps de lever. Une fois le 15 mai passé, on a ensilé le couvert : fauché à plat le 17, endainé, puis ensilé le 19. On a eu 7 t/ha de MS, mais avec une valeur alimentaire faible (MAT de 10). Mais la prairie est très bien partie derrière, l'association a fait qu'elle s'est implantée en profondeur. Ça justifie d'avoir une récolte de la céréale de qualité moyenne : Il ne faut pas essayer de gagner sur tous les points, la priorité doit être donnée au développement de la prairie et pour cela, rester flexible sur la récolte du couvert.

On a pu faire une fauche d'herbe début juillet, et avec l'été exceptionnellement sec, la parcelle était ensuite au repos. J'estimais important de la préserver, le trèfle était bien présent. Aujourd'hui 10 octobre, je vais voir s'il est possible d'y mettre les vaches. L'implantation sous couvert d'automne, même si elle a un coût, nous a permis d'intégrer plus d'herbe, plus vite, et dans de bonnes conditions. »

ALEXIS BILLIEN,
ANIMATEUR ADAGE

Prairie :

RGA tardif, RGH
Fétuques élevée, des prés
Trèfles: blanc, hybride
Plantain

Diversité des pratiques pour des fermes plus durables, viables et vivables ?

Après avoir réalisé plus de 70 diagnostics de durabilité dans des fermes de l'Adage, la diversité des systèmes et des pratiques durables paraît évidente. Trois de ces fermes, aux profils différents, nous dévoilent leurs stratégies et leurs pratiques au quotidien.

« Le développement durable a fait l'objet de nombreuses récupérations stratégiques mais bien peu se sont préoccupés de le mettre en œuvre sérieusement. On retient souvent la dimension environnementale sur laquelle l'agriculture, comme les autres secteurs économiques, n'ont pas d'autre choix que de s'améliorer, mais on oublie souvent la dimension sociale. L'efficacité économique des systèmes agricoles doit donc être pensée au profit de la valorisation du travail et de la vie du plus grand nombre de paysans, en réponse aux attentes de la société et dans le respect de l'environnement. »

Emmanuel Lebrun, membre du CA de la FDCIVAM et professeur au lycée agricole du Rheu



GAEC Ar'Veureury: un grand troupeau qui pâture

En 2016 : 6 UTH
217 ha de SAU:
170 ha en prairies dont 65 ha accessibles,
26 ha de maïs,
22 ha de céréales,
150VL plusieurs races et croisées,
913 000L produits; 5 900L produits/VL
En conventionnel



Vincent Couvert : une petite ferme avec de l'herbe et du maïs

En 2016 : 1,5 UTH,
44 ha de SAU
36 ha de prairies accessibles, 6 ha de maïs fourrage,
2 ha de mélange céréalier
39VL Prim'Holstein,
222 000L produits; 5 700L/VL
En bio depuis 2012

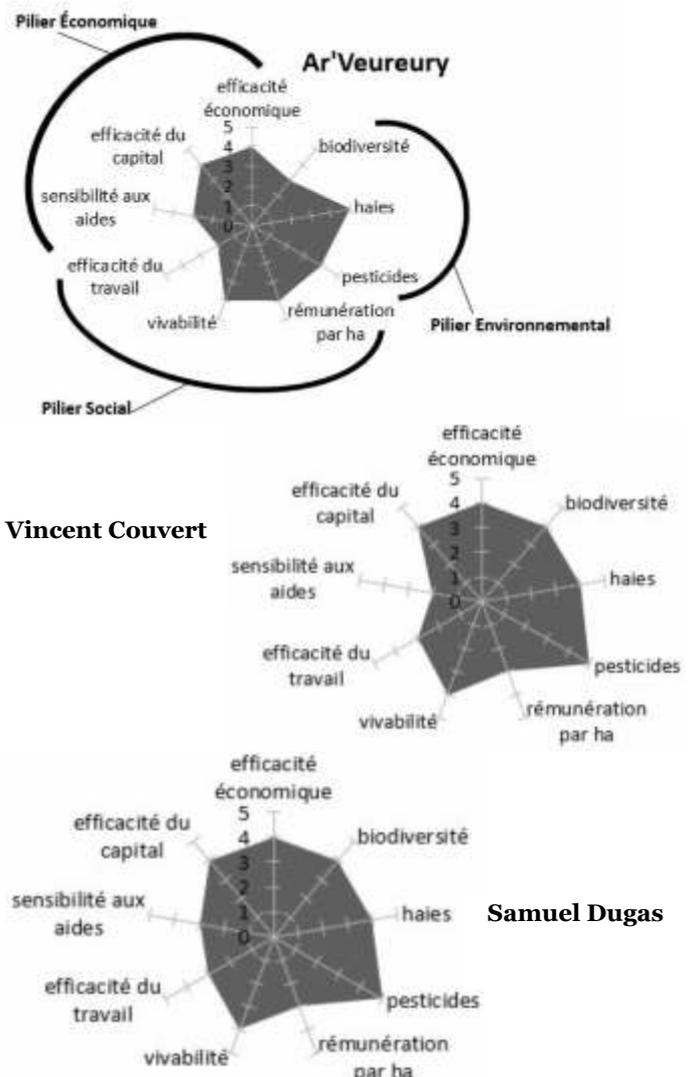


Samuel Dugas : un système herbager sans maïs

En 2016 : 2 UTH
49 ha de SAU
43 ha de prairies dont 40 ha accessibles
1 ha de betteraves fourragères
5ha de mélange céréalier
41VL Prim'Holstein et croisées
225 000L produits , 5 500L/VL
En bio depuis 2012



L'outil de diagnostic de durabilité du Réseau CIVAM permet d'évaluer la durabilité des fermes selon 21 critères répartis dans trois grands piliers : économique, social et environnemental. Les figures ci-dessous présentent les résultats obtenus par les 3 fermes pour 9 de ces critères*:



* Les données sont issues des comptabilités 2016 et d'entretiens avec les paysans. L'outil de diagnostic de durabilité du Réseau CIVAM et son guide d'utilisation sont disponibles gratuitement en ligne sur <http://www.agriculture-durable.org>

La durabilité économique passe par la création de valeur ajoutée et la maîtrise de l'investissement

Dans ces trois systèmes, la durabilité économique repose sur la création d'un maximum de valeur ajoutée. Leur efficacité économique est supérieure à 50% : pour 100€ de produit d'activité, moins de 50€ est dédié aux charges liées à la production. En diminuant les charges, ces éleveurs atteignent de bonnes performances économiques, sans produire beaucoup de lait par actif.

En 2016 ces trois fermes ont produit entre 110 000L et 150 000L de lait par UTH contre plus de 250 000L/UTH pour le RICA breton.

Comme le souligne Vincent, « un revenu c'est des produits moins des charges. Beaucoup d'agriculteurs pensent qu'en augmentant leurs produits ils augmenteront leurs revenus mais si les charges grimpent plus vite ça ne marche pas ! ».

GAEC Ar'Veureury

Coût alimentaire : 60€/1000L 43 ares accessibles par VL 5900L/VL



Vincent Couvert

Coût alimentaire : 50€/1000L 100 ares accessibles par VL 5700L/VL



Samuel Dugas

Coût alimentaire : 51€/1000L 100 ares accessibles par VL 5500L/VL



Chacun de ces systèmes maîtrise son coût alimentaire qui reste en dessous de 60€/1000L. Quelle que soit la stratégie, l'herbe pâturée tient une place importante, ce qui permet de réduire les charges.

Au GAEC Ar'Veureury, le maïs reste au menu. Les associés valorisent déjà le pâturage mais avec 150 vaches il y a des contraintes. La première est l'accessibilité : « les parcelles sont à 1,2km au plus loin, et dans ce cas il nous faut 30min pour emmener les vaches ». La seconde est la portance, qui peut les forcer à sortir le troupeau plus tard dans l'année. Il faut aussi de la main d'œuvre : pour

emmener ce grand troupeau il faut au moins 2 personnes et même 3 s'il y a des routes à traverser. Des investissements sont aussi nécessaires pour faire pâturer dans de bonnes conditions : les associés ont fait stabiliser tous les chemins il y a 5 ans et travaillent aujourd'hui sur leur système d'abreuvement.

Pour Vincent aussi, le maïs permet de maintenir un niveau de production, même lorsque la qualité ou la quantité d'herbe diminue. Pas de concentrés ni correcteurs. L'herbe riche en légumineuses suffit à équilibrer la ration en azote tant qu'on ne dépasse pas 40% de maïs. Le coût alimentaire reste bas grâce à l'autonomie du système : pas d'achats d'aliment, pas de correcteur et peu d'intrants pour le maïs.

Samuel, lui, a arrêté le maïs. Il produit un peu de betterave, un atout important en hiver selon lui : « Elle apporte beaucoup d'énergie et complète bien l'enrubannage ». Il fonctionne en flux tendu pour limiter les coûts de stockage et le temps de travail. Les bonnes années cela assure un coût alimentaire très faible, mais il est souvent obligé d'acheter un peu de foin pour compléter.

Samuel estime que son coût alimentaire pourrait encore diminuer en utilisant de l'ensilage d'herbe, moins cher que l'enrubannage et plus écologique (moins de plastique). Il ne l'envisage pas, l'enrubannage lui garantissant un confort de travail.

La durabilité pour lui : atteindre un équilibre entre performances technico-économiques, respect de l'environnement et confort de travail.



Des « vaches durables » pour limiter les charges

Vincent fonctionne en Prim'Holstein, pure. Pour lui c'est une valeur sûre, adaptée à son système herbager : elle produit bien et remonte facilement en lait après une baisse. Samuel quant à lui, a décidé de se lancer dans le croisement d'absorption avec de la rouge norvégienne, une race à haut potentiel laitier reconnue pour ses caractéristiques de santé et de fertilité. Et au GAEC Ar'Veureury, Holstein, Montbéliardes, Normandes, Jersiaises, Brunes, Simmentales et rouges scandinaves forment un troupeau multicolore ! Pour eux, chaque race a des spécificités intéressantes. Ils se sont aussi lancés dans du croisement 3 voies.

Pour ces éleveurs, l'objectif est le même : avoir « une vache durable ». Ils ne sélectionnent pas sur la production mais sur la fertilité, la santé, les leucocytes ou encore les aplombs. Vincent explique : « Produire plus n'est pas un objectif pour moi. Je préfère une vache à 6000L que je garde 5 ans plutôt qu'une à 11000L qui ne me fera qu'un an ! ».

Dans ces systèmes, les vaches ne sont pas trop poussées, elles ont donc moins de pathologies. Les paysans ont aussi noté que lorsqu'elles sont au pâturage, les problèmes sanitaires diminuent.

Un revenu et du temps libre, des enjeux pour la durabilité sociale

Des revenus au-dessus de la moyenne

L'objectif premier d'une activité agricole est de rémunérer le travail des paysans. C'est en tout cas la vision du Réseau CIVAM dans son diagnostic. Dans ces trois fermes, le revenu disponible par actif familial se situait entre 24 000€ et 30 000€ en 2016 contre seulement 7 300€ pour le RICA breton. Grâce à leur fonctionnement économe qui leur permet de dégager de la valeur ajoutée, et grâce à des investissements raisonnés ces trois fermes sont donc capables de dégager du revenu pour les paysans.

Par ailleurs, les trois fermes dégagent au minimum 850€ de résultat social par hectare contre seulement 347€/ha pour le RICA. Ces systèmes sont donc capables de créer beaucoup plus d'emplois à l'hectare que la moyenne bretonne. Des fermes qui répondent donc aux défis et aux attentes de notre société.

Diminuer le temps de travail et la pénibilité

En France, un salarié travaille 1645 heures par an. Pourtant il n'est pas rare de rencontrer des paysans qui travaillent plus de 3000 heures par an. Les trois fermes étudiées partagent l'objectif de réduction du temps de travail, mais les stratégies pour y parvenir diffèrent.

Samuel constate : « Mes frais véto étaient de seulement 37€ par UGB en 2016 ». Ces éleveurs privilégient la prévention et parfois les méthodes alternatives (homéopathie chez Samuel, huiles essentielles au GAEC Ar'Veureury).

Des investissements réfléchis et maîtrisés

Chez Vincent, la stabulation et la salle de traite souffleront bientôt leurs 50 bougies. Il investit peu et plutôt dans du matériel peu coûteux. « J'aime mieux payer un salarié que d'amortir un gros tracteur pour défiscaliser ».

A son installation, Samuel a entièrement refait la salle de traite. C'était une 2x2. Pour lui pas question de reprendre la ferme dans ces conditions. Aujourd'hui, 35 000€ d'annuités pèsent dans les résultats mais il bénéficie d'un confort de travail qui lui est cher avec une salle de traite par l'arrière 1x10. A côté de cet investissement indispensable pour lui, Samuel a investi au minimum depuis son installation.

Au GAEC Ar'Veureury les associés suivent la même philosophie : « on investit quand on en a besoin dans un matériel qui répond à nos besoins et pas plus, on ne réfléchit pas par rapport à l'amortissement »

Vincent embauche un salarié à mi-temps en passant par un groupement d'employeurs. Cela lui permet de faire des semaines de 50h et de prendre 2 semaines de vacances par an.

En 2016, Samuel avait aussi un salarié sur la ferme mais cela s'est avéré lourd financièrement. En 2017, il ne recourt au salariat que pour les remplacements (25 jours par an). Pour alléger l'astreinte il s'est orienté vers la monotraite l'hiver.

Grâce au fonctionnement en collectif, les associés du GAEC Ar'Veureury peuvent prendre près de 2 weekends sur 3 et des vacances.

A priori, en système herbager, les éleveurs ne travaillent pas forcément moins mais ils travaillent différemment : moins de tracteur, plus de temps passé dans les prairies. C'est aussi un fonctionnement cohérent avec leur état d'esprit : « le pâturage correspond vraiment aux besoins des animaux, les vaches sont contentes de retourner dehors à la fin de l'hiver. Et des vaches qui sont bien ça signifie des éleveurs qui vont bien » affirme Solène, une des associées du GAEC Ar'Veureury.

Des prairies au cœur de la durabilité environnementale

Haies, prairies, des atouts écologiques et économiques :

Pour Samuel, les prairies sont au cœur de la durabilité dans les élevages bovins : « Les prairies c'est moins de machines donc moins de pétrole, moins de phytos, moins de labour, plus de biodiversité et en même temps c'est moins de temps et d'argent dépensé ! ».

Dans ces trois fermes, les paysans ont conscience de l'importance des haies : elles permettent aux vaches de s'abriter du vent et du soleil, elles sont aussi des réservoirs de biodiversité, aident à lutter contre l'érosion des sols, sont des puits de carbone qui aident à lutter contre le changement climatique et sont bien sûr très appréciées dans le paysage. En plus des 5km qu'il avait déjà, Samuel a implanté 1 km de haies avec des essences très variées : frênes, chênes, bouleaux, noisetiers, charmes, châtaigniers, etc. Chez Vincent, c'est 3 km de haies implantées et rénovées ces dernières années : « Je suis content d'avoir des arbres sur ma ferme, je veux qu'il y en ait aussi pour ceux qui reprendront ». Malgré la charge de travail, il ne voit pas les haies comme une contrainte, mais comme un bienfait pour la ferme. En plus, la production de copeaux de bois lui rapporte environ 3500€ par an.

Limiter au maximum l'utilisation des produits phytosanitaires

Vincent et Samuel n'utilisent plus de produits phytosanitaires. La majorité de leurs surfaces sont en prairies ce qui a facilité leur conversion en Bio. Même sur le maïs Vincent ne considère pas l'arrêt des phyto comme une contrainte insurmontable :

« Beaucoup pensent que quand on passe en bio on remplace le pulvé par un autre outil mais ça ne marche pas comme ça, il faut changer son regard, sa façon de faire. Pour le maïs par exemple, il ne s'agit pas seulement d'utiliser une bineuse mais aussi de faire son semis plus tard, lorsque le sol est chaud, pour que la graine soit dans des conditions favorables. Il faut aussi faire des rotations plus longues ».

Chez Vincent, les rendements de maïs n'ont pas tellement diminué après le passage en Bio. Les bonnes années il obtient 11 TMS/ha.

Au GAEC Ar'Veureury on utilise très peu de produits phytosanitaires (IFT = 0,27), la question du passage en Bio s'est d'ailleurs posée il y a quelques années. Mais le système tel qu'il est aujourd'hui est cohérent, les associés en sont satisfaits, et la conversion nécessiterait du travail pour le modifier.

Agriculture et biens publics, quand la PAC touche au cœur de la durabilité.

Le fonctionnement de ces trois fermes leur permet de toucher des aides du second pilier, en particulier des MAEC. Ces contrats apparaissent comme un outil de soutien aux pratiques agricoles, productrices d'alimentation, mais aussi de services environnementaux (qualité de l'eau et du cadre de vie, atténuation climatique, biodiversité...). Cette reconnaissance de l'adéquation entre des modèles agricoles et des attentes sociétales devient donc une composante à part entière de la durabilité des fermes.

Le pâturage, pilier de la durabilité des fermes

Malgré des fonctionnements différents, ces trois fermes se retrouvent sur la plupart des aspects de la durabilité. Leur principal point commun reste la valorisation du pâturage qui semble être un des piliers de la durabilité en élevage laitier.

Sur l'aspect économique, le pâturage permet de diminuer les charges, augmentant ainsi la valeur ajoutée dégagée. Cette efficacité économique améliore de fait la durabilité sociale : un revenu convenable, parfois des résultats économiques suffisants pour favoriser l'emploi et diminuer la charge de travail.

Les éleveurs apprécient aussi la qualité de vie liée au fonctionnement en système herbager.

Enfin, en ce qui concerne l'environnement, les prairies d'association sont un atout pour la biodiversité, la diminution des phytos et des engrais de synthèse et la lutte contre le changement climatique.

Diversifier les produits de la ferme pour être plus résilient

En 2013, François et Hervé Talbourdet ont remplacé leur troupeau de vaches par des brebis laitières « plus adaptées au secteur séchant de Pléneuf-Val-André » (22). L'installation de leur nièce Marie a permis de diversifier les produits de la ferme, augmentant ainsi la résilience de la ferme sujette à des sécheresses.



Un système bovin lait conventionnel remis en cause

François et Hervé Talbourdet ont repris la ferme familiale en 1985. La ferme était basée sur un système maïs classique en normandes laitières avec un atelier d'élevage de taurillons. « Ce système nous convenait de moins en moins. En 2000 nous sommes passés en système tout herbe puis en vélages groupés d'automne et en mono-traité. Il ne restait ensuite pas grand-chose à faire pour passer en bio. Le label a été obtenu en 2003, cependant il n'y avait pas encore de collecte de lait bio. » La totalité du lait de vache a donc été transformé jusqu'à ce qu'il y ait une collecte de lait bio.

2006, une sécheresse qui décide le GAEC à passer en brebis laitières

« Cette saison sèche nous a fait réfléchir de nouveau à notre système. C'est un salarié qui nous a fait réfléchir à l'atelier de brebis laitières. Ça nous a semblé être une bonne idée car il n'y avait pas beaucoup de brebis laitières dans le département. De plus, les brebis sont rustiques et plus adaptées à notre secteur séchant. Nous ne regrettons pas ce choix, nous aurions même dû le faire plus tôt. En 2012 nous avons acheté 75 brebis Lacaunes en lactation en plus de nos 30 vaches. Pendant un an nous avons fait la traite des vaches et des brebis, la transformation des deux productions et géré les deux troupeaux. Ça n'a pas été simple ! En 2013, il ne nous restait que le troupeau de brebis laitières. »



« La diversification des ateliers permet à notre ferme d'être plus résiliente »

L'installation de Marie pour diversifier les productions

En 2015, Marie rejoint le GAEC avec un atelier d'apiculture et pour prêter main forte sur l'atelier ovin. « La production de miel est très faible comme on le constate partout » précise Marie. « Notre production principale est l'atelier de brebis laitières. » La gamme de produits laitiers transformés est variée avec yaourts, tomme, fromage blanc, riz et sarrasin au lait et deux nouveautés : la tomme de vache/brebis et le bleu. « On achète du lait de vache bio à un producteur de la commune à côté. » La diversification des ateliers permet à notre ferme d'être plus résiliente aux différents marchés et aux contraintes climatiques. L'arrêt des vaches laitières a permis d'augmenter le cheptel à 120 brebis et de libérer du temps et de la surface, notamment pour diversifier les cultures. Aujourd'hui, colza, blé, blé noir, orge d'hiver et de printemps, féverole, cameline, lin, lentille et betteraves sont cultivés sur la ferme. Ils produisent et transforment ainsi sur la ferme : farines, huiles et lentilles, vendues en direct. La féverole, les sous-produits de farine (son) et d'huile (tourteaux) sont valorisés par les brebis.

CINDY SCHRADER. ANIMATRICE CEDAPA

Lors d'un printemps ou d'un automne difficile, les brebis pâturent le couvert d'avoine ou du blé avant épiaison ce qui permet de ne pas pénaliser la récolte. Cette pratique permet également de gérer le parasitisme en pâturant des parcelles non infestées.

La ferme

3 UTH

120 brebis laitières Lacaune

SAU 47 ha, 35 ha accessibles; 25 ha herbe; 22 ha cultures

200 L produits/brebis

Ration hiver/été : pâturage, foin, céréales (blé, orge, son), tourteaux

Ration de printemps : pâturage, céréales (1/3 blé, 1/3 orge, 1/3 son)

Gestion du pâturage

Paddocks de 7 jours d'environ 1 ha gérés au fil avant

Rotation de 6 semaines

Quelles cultures alternatives pour les années de sécheresse ?

Excès d'eau puis manque d'eau, pousse d'herbe limitée... Cette année a été difficile pour bon nombre d'éleveurs. Comment nourrir son troupeau quand l'herbe ne pousse plus ? Pour se sentir mieux armé face aux aléas climatiques et anticiper ces perturbations, le GAEC Le Feuill (35) cherche des alternatives à la sécheresse depuis 2 ans. Retour d'expérience suite à une visite d'un groupe du CEDAPA début septembre.



L'objectif du GAEC Le Feuill est de faire pâturer les vaches au maximum toute l'année, grâce aux 80 ha accessibles. Mais lorsque l'herbe ne pousse plus comme cette année, Pascal Vaslet, associé du GAEC, teste des cultures alternatives et des mélanges afin de diversifier son assolement pour assurer du fourrage au troupeau. Depuis 2 ans, il teste différentes cultures : colza associé au RGI, sorgho, méteil et mélange féverole/épeautre, betterave fourragère ! Voici quelques cultures alternatives, leurs caractéristiques d'implantation et de valorisation au GAEC Le Feuill.



Récolte du sorgho au GAEC Le Feuill, le 28 août 2018

Tableau des fourrages cultivés au GAEC Le Feuill

	Colza fourrager /RGI	Méteil : Avoine/Féverole/ Pois fourrager/Pois protéagineux/Vesce	Sorgho fourrager Jalisco/avoine /trèfle alexandrie /trèfle squarrosom
Dose de semis (kg/ha)	07/10.	20/60/25/50/25	10/10/10/7
Date de semis	28/08/2018	17/10/2017	23/06-2018
Date de récolte	Fin octobre 2018	8 juin 2018	1 ^{ère} récolte le 28 août 2018 2 ^e récolte à venir
Prix des semences (€/ha)	Colza : 28,7 RGI : 39,50	245	133,2
Rotations	Prairie 5 ans-maïs-céréale-colza/RGI-prairie	Maïs-méteil-sorgho	Méteil
Type de récolte	Pâturé au fil	Ensilé	Ensilé (1 ^{ère} coupe) et enrubanné (2 ^e coupe)
Rendement	Pas encore pâturé	10 t MS/ha	4-5 t MS/ha (1 ^{ère} coupe) 1.5 t MS/ha (2 ^e coupe)
Intérêts	Fourrages très appréciés par les VL	Quantité importante en fourrage Cale les VL	Permet de retarder d'un mois l'ouverture du silo de maïs Prairie semée sous couvert : mélange multi-espèces Quantité importante en fourrage Cale les VL
Inconvénients/Points d'attention	1 ^{er} semis (19 juin) détruit par les chenilles (papillon jaune)	Analyse fourragère peu satisfaisante avec 0.65 UF L'hiver très humide a dû fortement pénaliser les protéagineux et légumineuses coût des semences	Sorgho à analyser pour voir quelle est la valeur alimentaire en 2018. Si celle-ci est faible, le GAEC ne refera peut-être pas cette culture l'an prochain

La ferme

3 UTH; BIO
80 ha SAU; 68 Ha herbe (dont 25 ha en prairies permanentes);
9 ha maïs, 3 ha cultures diversifiées
85 VL toutes races, 350 000 L lait produits; 4 200 L produits/VL

MORGANE COULOMBEL ANIMATRICE CEDAPA

Quand l'abattoir vient à la ferme

L'abattage à la ferme répond à la fois au souhait des éleveurs de respecter leurs animaux jusqu'à leur mort et à la demande de consommateurs voulant être sûrs des bonnes conditions d'élevage et d'abattage de l'animal dont ils achètent la viande. Si l'abattage à la ferme n'existe pas encore en France, des solutions techniques semblent possibles pour répondre aux demandes des éleveurs tout en respectant la réglementation européenne.

Lors du salon agricole de la bio « la terre est notre métier », Guylain Pageot (Loire-Atlantique) est venu présenter les avancées de son groupe qui réfléchit à la mise en place d'une structure mobile permettant d'abattre ses animaux à la ferme*.

Pourquoi abattre ses animaux à la ferme ?

D'après Guylain Pageot, ce qui rassemble les éleveurs sur ce sujet, c'est la volonté de respecter les animaux jusqu'à la fin « en leur offrant une mort digne sur leur lieu de vie. ».

En effet, les abattoirs n'ont pas échappé à la folie des agrandissements : dans les années 60, il y avait encore 1800 abattoirs, tandis qu'il n'en reste aujourd'hui plus que 280, dont la plupart sont des grosses structures spécialisées par espèce animale. Ce phénomène entraîne mécaniquement des grosses difficultés pour le transport des animaux. Or, des transports longs et stressants ne permettent pas de remplir la condition d'une mise à mort rapide et digne. La réduction du stress pendant la période juste avant la tuerie est aussi une condition pour une viande de qualité, tendre et goûteuse.

Il s'agit également d'anticiper la demande des consommateurs. Léa Trampenau qui a ouvert un restaurant en Allemagne où la viande vendue est exclusivement issue d'animaux tués au champ confirme que certains clients viennent dans son restaurant « uniquement parce que les animaux sont tués de cette façon ».

Un caisson mobile d'abattage pour bovin.

Le groupe d'éleveurs représenté par Guylain Pageot travaille avec le personnel d'abattoir, la Direction Départementale de la Protection des Populations (ex DSV) et les vétérinaires locaux à la mise en place d'un caisson mobile d'abattage (caisse inox avec double-fond pour la récupération du sang). Le principe est d'étourdir l'animal dans un lieu de contention auquel il est habitué. Avec le tracteur, il est ensuite déposé dans le caisson mobile dans lequel il est saigné. Ensuite, l'éviscération aura lieu à l'abattoir, ce qui

implique d'être situé à moins d'une heure de l'abattoir (temps maximum autorisé entre la mort de l'animal et l'éviscération).

Et la réglementation ?

La réglementation européenne stipule que les animaux doivent être transportés vivants à l'abattoir.

Dans le cas du caisson mobile, celui-ci est agréé comme une part de l'abattoir fixe, « c'est l'abattoir qui vient à la ferme », ce qui signifie que c'est l'abattoir qui reste responsable de la mise à mort et qui garantit la qualité sanitaire.

Une autre obligation est le contrôle avant et après la mort de l'animal.

C'est la DDPP qui est chargée de mettre en place ces contrôles. Dans le cas du caisson mobile, la solution serait un contrôle avant la mort par le vétérinaire de terrain de l'éleveur et le contrôle post mortem se ferait à l'abattoir.

*Le mouvement est fédéré à travers un collectif national « quand l'abattoir vient à la ferme » né en 2015 à l'initiative de Jocelyne Porcher, directrice des recherches à l'INRA et de Stéphane Dinard, éleveur en Dordogne. La revendication principale est l'autorisation de la mise à mort des animaux sur leur lieu de vie.

JEANNE BRAULT, ADHÉRENTE CEDAPA ET
SAMUEL DUGAS, PRÉSIDENT DE L'ADAGE

L'écho du CEDAPA et de l'ADAGE (bimestriel)

2 avenue du Chalutier Sans Pitié, BP 332, 22193 Plérin cedex 02.96.74.75.50 ou cedapa@wanadoo.fr. Directeur de la publication : Patrick Thomas

Comité de rédaction : Samuel Dugas, Jeanne Brault, Pascal Hillion, Laurent Lamy, Franck Le Breton, Bernard Morel, Pierre-Yves Plessix, Ludovic Rolland.

Animation, coordination : Alexis Billien et Cindy Schrader ;

Mise en forme : Cindy Schrader ; Abonnements, expéditions : Brigitte Tréguier

Impression : Roudenn Grafik, ZA des Longs Réages, BP 467, 22194 Plérin cedex.

N° de commission paritaire : 1113 G 88535 - ISSN : 1271-2159

Je m'abonne à l'écho

Nom :	Je m'abonne pour	1 an (6 numéros)	2 ans (12 numéros)
Prénom :			
Adresse :	Adhérents / étudiants	23 €	35 €
	Non adhérents / établissements scolaires	32 €	55 €
CP : Commune :	Soutien, entreprises	45 €	70 €
Profession :	Adhésion Cedapa	100 €	

Bulletin d'abonnement à retourner avec le règlement à l'ordre du Cedapa à l'adresse :
L'écho du Cedapa - BP 332 - 22193 PLERIN cedex J'ai besoin d'une facture

